

CUVES

Le centre d'enfouissement est ouvert depuis lundi



Les premiers camions ont déversé leurs déchets dès lundi matin au centre d'enfouissement de Cuves.

Lundi 6 avril, dans la matinée, le maire de Cuves, Francis Turpin et Claude Loisel, un des principaux actionnaires de la SAS Les Champs Jouault, exploitant du centre d'enfouissement, attendaient de pied ferme l'arrêt du Préfet à la boîte postale communale.

Mais point d'arrêt en vue malgré l'autorisation de la Direction des

affaires sanitaires et sociales. Finalement, la Préfecture a faxé son feu vert dans la matinée et les premiers camions en provenance de Saint-Sever, Brécey et de Juvigny-le-Tertre ont pu déverser leurs déchets dans les alvéoles, suivis des containers de chez Théaud de Saint-Méen-le-Grand et de Valor Services de Ducey. Tout roule pour le centre d'en-



Dans la première alvéole, un tracto-pelle est en train de compacter une trentaine de tonnes de déchets.

fouissement de Cuves mais l'épilogue de ce dossier n'est pas clos.

Un recours de la SNN

La SNN (Société normande de nettoyage) filiale du groupe Suez, a décidé d'attaquer tous les lots de l'appel d'offre du groupement de commandes des communautés

de communes de Brécey, Juvigny et Saint-Pois. Brécey et Juvigny ont préféré la SAS Les Champs Jouault à la SNN pour le traitement et le transport de leurs ordures ménagères.

De son côté, Saint-Pois, opposé au centre d'enfouissement de Cuves depuis le début n'a pas souhaité se prononcer. La communauté attend la décision du tribunal admi-

nistratif qui doit rendre son avis le 8 avril.

Et pour pimenter le tout, une lettre anonyme a inondé la semaine dernière les boîtes aux lettres de la région, mettant en cause Bernard Tréhet sur le choix de la SAS Les Champs Jouault.

Le maire et président de la communauté de communes de Brécey ont déposé plainte.